



VOIR L'AFRIQUE AVEC LES YEUX DU FUTUR

Pour l'avenir de l'Afrique, pour l'honneur de la France

6 Novembre 2018 - n°3

CONNECTER LA CHINE, LE PAKISTAN, LA FRANCE... ET L'AFRIQUE

C'est pour construire un câble sous-marin que le groupe chinois Hengtong vient de signer un accord de partenariat avec PCCW Global (division opérationnelle internationale de Hong Kong HKT, le « Orange chinois »). Le nom du projet (qui reliera la Chine, l'Europe et l'Afrique via le Pakistan) : « PEACE » (Pakistan and East Africa Connecting Europe). Cette nouvelle ligne de 12 000 km de long, qui sera la plus courte pour relier les trois continents, devrait entrer en service début 2020. Elle passera par le Pakistan, Djibouti, l'Égypte, le Kenya et la France, assurant des interconnexions vers les principaux pays d'Asie, d'Europe et d'Afrique. D'autres connexions vers l'Afrique du Sud sont également prévues, avec des raccordements dans les points intermédiaires. Selon un membre du projet PEACE, qui s'est exprimé le 25 octobre : « Traditionnellement sous-desservie, l'Afrique compte la population jeune dont la croissance est la plus rapide au monde. Du fait de l'augmentation du nombre d'internautes et de la demande de connectivité en hausse vers l'Afrique et au sein du continent, cet dernier constitue un marché particulièrement mûr pour l'investissement. »

Un autre collaborateur du projet, Huawei Marine, est déjà engagé dans la construction du segment principal du câble. Ce dernier

devrait également permettre à PCCW et à Hengtong de collaborer au sein d'autres projets de connectivité régionale ainsi qu'à l'établissement de villes intelligentes type « smart cities », sur les différents continents.

Même la France s'y met. Lors du plus grand événement dédié aux opérateurs téléphoniques en Europe, Capacity Europe 2018, Orange et PCCW Global ont annoncé la signature d'un accord de partenariat dans le cadre du projet PEACE : « *Orange agira en qualité de partenaire technique pour l'atterrissement du câble à Marseille. Cette installation reposera sur l'infrastructure existante d'Orange dans cette ville, ainsi que sur un couloir d'atterrissement de câble qui s'est révélé au fil des ans d'une fiabilité inégalée. Le câble sera, à son extrémité, relié à un DataCenter neutre (...)* Si internet est devenu un phénomène d'envergure planétaire, c'est grâce aux câbles sous-marins déployés dans le monde entier pour améliorer cette connectivité. C'est pourquoi Orange continue d'investir dans la construction et l'optimisation de son infrastructure réseau. Ce partenariat avec PCCW Global met à la disposition d'Orange tous les outils nécessaires pour sécuriser et améliorer la connectivité entre l'Europe, l'Afrique de l'Est et l'Asie (...) »¹.

¹ Propos de Jérôme Barré, PDG d'Orange Wholesale & International Networks, selon le communiqué publié le 26 octobre sur le site de d'Orange.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE, UN NON-SUJET À LA CONFÉRENCE AFRICAINE DU G20

La semaine dernière, le gouvernement allemand accueillait à Berlin un « sommet pour les investisseurs », réunissant des investisseurs allemands et 11 chefs d'État africains (Bénin, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Guinée, Maroc, Rwanda, Sénégal, Togo et Tunisie – Etats considérés comme « réformateurs »). L'événement se déroulait dans le cadre du G20 et du programme « Compact with Africa ». Beaucoup de projets rangés sous l'étiquette bienveillante du « développement durable », ont été mis de l'avant, le ministère allemand du Développement mettant un accent particulier sur la promotion des « énergies renouvelables » en Afrique, ceci en étroite coopération avec les Union européenne.

Conformément à la conception européenne selon laquelle il faut, du côté allemand, « d'abord mettre en place une banque afin de devenir prospère », l'entreprise GreenTec Capital a été présentée comme un modèle. Le cabinet cherche des start-up dans un « esprit de réforme » chez les pays africains, fournissant des applications pour la vente de produits financiers et d'assurances. Un peu d'argent sera également mis à disposition pour la création de coopératives agricoles dans les pays africains.

A part une entreprise douteuse nommée Compact with Africa, au nom de laquelle l'agence allemande Trade and Invest dirigée par le gouvernement GTAI recommande que l'Allemagne devienne un partenaire junior de la Chine dans des projets en Afrique (le Global Times a d'ailleurs édité un article préconisant une coopération triangulaire entre la Chine, le Japon et l'Allemagne au sein de l'Initiative une ceinture, une route), aucun vision réelle du développement du continent africain n'a été mise de l'avant. Comme chaque fois, ce sont des petits projets africains. Le président allemand Frank-Walter Steinmeier, qui s'est bien gardé de faire des propositions constructives en matière de co-développement, a déclaré lors de son discours au dîner avec les 11 chefs d'Etat africains : « *Je ne crois pas que nous, Européens, ayons les réponses au défi dans les pays d'Afrique.* »

COOPÉRATION SUD-SUD, AFRIQUE-AFRIQUE

C'est au téléphone que le président tanzanien John Magufuli a annoncé la bonne nouvelle au président Abdel Fatah al-Sissi : la société Arab Contractors, basée au Caire, a remporté l'appel d'offres pour la construction de la plus grande centrale hydroélectrique d'Afrique de l'Est, sur la rivière Rufiji en Tanzanie. Et ce pour une valeur de 3 milliards de dollars. Arab Contractors Company travaillera en partenariat avec la société de service d'ingénierie égyptienne El Sewedy Electric.

Sur 81 sociétés internationales, 50 avaient répondu à l'appel d'offre pour ce projet depuis l'année dernière. Les deux sociétés égyptiennes figuraient parmi les cinq sociétés présélectionnées. Selon le site de la société Arab Contractor, la société dispose d'une vaste expérience dans le secteur des infrastructures. Le très populaire classement mondial ENR (Engineering News-Record) de 2017 a même attribué à la société le prix du meilleur projet de restauration au niveau mondial, pour son rôle exceptionnel dans la réhabilitation de l'église ancienne de Margarges en Égypte.

À terme, la centrale de Stiegler Gorge sera la plus grande centrale de Tanzanie. Aux critiques des écologistes, pour qui le site doit notamment être préservé pour des raisons touristiques, entre autre du fait de la réserve de Sélous, le président Magufuli a répondu que seule une fraction de la ressource en eau serait utilisée. Il a assuré à la population que le projet stimulerait la croissance économique du pays, en offrant une électricité bon marché et abordable. Ainsi la centrale hydroélectrique ajoutera 2 100 MW au réseau national, portant la capacité totale du pays à 3 651 MW.

Le gouvernement a alloué 40 % du budget du pays à Stiegler Gorge. Des investisseurs supplémentaires pourraient être sélectionnés. Pour la Tanzanie, dont l'agriculture est un pilier en matière d'économie, ce changement pourrait constituer un tournant. (source : The exchange, East Africa's investment gateway)

L'UNION AFRICAINE APPELLE À LA CRÉATION DE CORRIDORS DE TRANSPORT POUR DÉSENCLEVER LE CONTINENT

L'ancien Premier ministre du Kenya Raila Odinga, actuel envoyé spécial de l'Union africaine pour le développement des infrastructures, a déclaré que la priorité devrait être donnée aux autoroutes Est-Ouest-Nord-Sud, entre Le Caire et Dakar (Sénégal), Le Caire et Le Cap (Afrique du Sud), et Mombasa (Kenya) et Lagos (Nigeria). Ces propos ont été rapportés par le site Construction Review Online le 20 octobre. Selon Raila Odinga, la construction de ces routes permettra à l'Afrique d'atteindre l'indépendance économique : « Je suis convaincu qu'il faut disposer d'infrastructures routières et ferroviaires fiables dans tous les coins de l'Afrique et que cela ouvrira le continent, en en créant une passerelle vers le XXI^e s. Grâce à mes nouvelles responsabilités, je suis déterminé à emmener l'Afrique vers cette indépendance économique ». Certains des itinéraires prévus pour l'autoroute transafricaine incluent la ligne de Tripoli (Libye) à Windhoek (Namibie) de 9 610 km, celle de 8 636 km entre le Caire et Dakar et enfin de celle de 4 504 km entre Alger et Lagos. Un de ces itinéraires, la route trans-sahélienne de 4 500 km reliant Dakar à Ndjamen au Tchad, a été complétée avec l'aide de la Chine.

OUTRE-MER : L'ENJEU DU NON AU RÉFÉRENDUM D'AUTO-DÉTERMINATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Il n'y aura pas de Kanakie-Nouvelle-Calédonie indépendante en 2019. Pourtant le non à l'indépendance, qui l'a emporté à 56,4 % lors du scrutin de ce 4 novembre, n'a pas soulevé une vague aussi large que prévu. Et c'est en regardant le détail des chiffres que le malaise se révèle... Premièrement le grand vainqueur n'est autre que la

participation (80,6%), un record aux yeux des Français, en cette période de défiance des urnes. Cette participation est un révélateur de l'importance de l'enjeu, souvent vécu à fleur de peau par une population marquée par une histoire violente et tragique depuis la colonisation de l'île au XIX^e s. : privation de nombreuses terres kanakes, population en partie décimée, et on ne le sait que trop peu, installation d'un bain pour les dissidents français. Enfin, à partir de 1980, les morts tragiques de la grotte d'Ouvéa et du parti indépendantiste du FLNKS ont relancé les tensions.

Deuxièmement, c'est la division géographique et communautaire du vote qui doit être une leçon pour nos élites : 73,7 % du « non » ont été recensés dans le Sud et plus de 80 % à Nouméa, contre plus de 75,8 % et 82,2 % pour le « oui », respectivement dans le Nord et les Iles Loyauté. Or on sait que la population à majorité kanake est regroupée dans ces deux dernières régions.

Pour Jacques Cheminade, président de Solidarité et progrès, le message du vote est clair : « La Nouvelle Calédonie reste à faire ». On doit retrouver « *l'esprit qui avait guidé en 1988 Michel Rocard, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur lors des accords de Matignon et en 1998 Lionel Jospin lors des accords de Nouméa : l'esprit d'une culture « océanienne » privilégiant dialogue, collégialité et consensus.* » Et d'ajouter : « *Les vainqueurs de 2018 ne doivent pas en tirer prétexte pour croire que la simple majorité fait loi. Dans l'esprit des accords passés, qui ne peuvent rester de la poudre aux yeux, il ne peut y avoir de volonté que commune (...). Il faut faire cesser les inégalités et, quel que soit le statut futur, redonner espérance à la communauté kanake et tout particulièrement à ses jeunes.* »¹

Ainsi, après les accords de Matignon et de Nouméa, l'île a acquis un statut de plus en plus autonome (« collectivité sui generis », collectivité d'un genre à soi) avec rééquilibrage politique voire économique au profit des kanakes et transfert d'un grand nombre de compétences y compris régaliennes à l'Assemblée locale et aux pouvoirs coutumiers. Et pourtant... le taux de chômage est resté très élevé et l'indice de dévelop-

pement humain (IDH) équivalent à celui d'il y a 20 ans en métropole. Le taux de pauvreté, qui engendre désespoir et bien trop souvent délinquance et comportement addictif chez les jeunes, tourne autour de 17 % et frappe essentiellement les populations kanakes. Autour de Nouméa, quelque 10 000 personnes vivent dans un bidonville. L'illettrisme et l'accès aux diplômes font l'objet d'une injustice ethnique inacceptable : un Kanak aurait 5 fois moins de chance d'obtenir son baccalauréat qu'un non-Kanak ; 1 jeune Kanak sur 20 est diplômé de l'enseignement supérieur contre 1 sur 5 en Europe. Enfin, le coût de la vie est resté incroyablement élevé (bien plus que dans les DOM). Comme bien trop souvent, il est dû à la dépendance envers la métropole et à une économie « comprador », axée sur un monopole de l'importation et de la grande distribution par les grandes familles historiques « caldoches », alliées aux nouveaux riches.

Deux autres consultations, prévues par les Accords de Nouméa, devraient être organisées en 2020 et 2022. Française ou non, la Nouvelle-Calédonie devra faire face à un double-défi : sortir de la dépendance de la France et du faux rêve de la manne touristique, en développant une économie endogène et une intégration régionale. Ainsi, aujourd'hui, les transferts financiers depuis la métropole représentent en moyenne 13 % du PIB (et 47 % du budget) contre environ (selon le niveau des cours) 4 % pour le nickel, alors que selon certaines estimations, l'archipel posséderait jusqu'à 20 % des réserves

mondiales. L'île est restée un territoire exportateur de minerai brut et importateur de denrées alimentaires... Au contraire, elle doit pouvoir envisager l'installation de laboratoires de recherche sur place, pour explorer, par exemple, les richesses potentielles du nickel (notamment à l'échelle nanoscopique), ou celles du gravillea exul, plante permettant la décontamination industrielle, actuellement étudiée par des chercheurs du CNRS. Elle doit également pouvoir profiter des conditions climatiques favorables pour mettre en place un véritable plan agricole d'ensemble, en vue d'une économie vivrière...

Enfin, située entre l'Australie, l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est, la Nouvelle-Calédonie est au cœur de la Route de la soie maritime du XXI^e siècle proposée par la Chine. Avec deux perspectives futures : le potentiel projet d'un nouveau canal au Nicaragua et celui du canal de Kra en Thaïlande. Le peuple calédonien, dont l'origine mélanésienne a une tradition maritime multimillénaire, a tous les atouts et les ressources pour profiter du nouvel el dorado économique du XXI^e s. : l'économie de la mer. A deux conditions : que ni la France ni l'Australie ne fassent le choix de l'axe indo-pacifique contre la Chine et que, souveraineté ou pas, la France se lance avec l'île dans une nouvelle relation de co-développement « gagnant-gagnant ».

Voir l'Afrique avec les yeux du futur
est une lettre d'information sur l'Afrique publiée tous les mardis.
Directeur de publication : Sébastien Périmony
Adresse : 1 rue de Lyon, 93800 Epinay sur Seine
Téléphone : 06 14 17 48 74 ; courriel : sebastienperimony@gmail.com
www.afriquedufutur.com

Abonnement mensuel : 10 euros par mois (classique) ; 20 euros par mois (soutien)
Abonnement annuel : 100 euros par an (classique) ; 200 euros par an (soutien)
Abonnement par virement ou par chèque
IBAN : FR50 2004 1000 0169 6021 1C02 096 - BIC : PSSTFRPPPAR